# REPUBLIQUE FRANCAISE



# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 18 Avril 2018 18h30 En conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire annonce la séance du Conseil Municipal ouverte à 18h40.

# Procurations:

Mme Virginie ARTERO a donné procuration à Mme Mireille BREMOND
M. Christian BRONDOLIN a donné procuration à M. Claude MARTINELLI
M. Vincent DAVAL a donné procuration à M Eric BRUCHET
M. Anthony MOTOT a donné procuration à M. Bruno LAQUAY
M. Régis ARMENICO a donné procuration à Mme Armelle ANDREIS
M.J Pierre CHABERT a donné procuration à Mme Paula EIDENWEIL
M. Philippe PIGNET a donné procuration à Mme Nadine POURCIN

# Absent sans procuration:

M. Antoine ALLEGRINI arrivé à 18h55 rapport n°2

Mme Ghislaine GUY est désignée pour remplir la fonction de secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*

Madame le Maire demande d'approuver le procès-verbal de la séance du 14 mars 2018 ;

#### Remarque:

Mme EIDENWEIL demande à rectifier au procès-verbal du 14 mars le rapport n°12: « « Mme le Maire rappelle que cet espace ne nous appartient pas totalement et n'est exploitable... »

#### Vote à l'Unanimité,

Par 28 voix pour : Hélène GENTE, Mireille BREMOND (+ procuration Virginie ARTERO), Eric BRUCHET (+ procuration Vincent DAVAL), Emmanuelle AZARD, Françoise CHEROUTE, Fernand LEGIER, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI (+ procuration Christian BRONDOLIN), Bruno LAQUAY (+ procuration Anthony MOTOT), M Claude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Mauricette AGIER, Régine LEMAITRE, Michel MARTIN, Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS (+ procuration Régis ARMENICO), Didier FERREINT, Paula EIDENWEIL (+ procuration JPierre CHABERT), Nadine POURCIN (+ procuration Philippe PIGNET).

#### Rapport n°1 Attribution de compensation provisoire

Une synthèse du rapport est présentée par Mme le Maire

Aucun débat

Vote à l'Unanimité,

Par 28 voix pour : Hélène GENTE, Mireille BREMOND (+ procuration Virginie ARTERO), Eric BRUCHET (+ procuration Vincent DAVAL), Emmanuelle AZARD, Françoise CHEROUTE, Fernand LEGIER, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI (+ procuration Christian BRONDOLIN), Bruno LAQUAY (+ procuration Anthony MOTOT), M Claude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Mauricette AGIER, Régine LEMAITRE,

Michel MARTIN, Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS (+ procuration Régis ARMENICO), Didier FERREINT, Paula EIDENWEIL (+ procuration JPierre CHABERT), Nadine POURCIN (+ procuration Philippe PIGNET).

# Rapport n°2: Mise à jour du tableau des effectifs

Mme le Maire présente le rapport en l'absence de M. ALLEGRINI

Mme le Maire précise que ce rapport a été présenté en Comité Technique ainsi qu'à la commission du personnel. Elle précise qu'il n'est pas possible de nommer les noms et les grades du personnel communal. M. FARRO demande pourquoi les effectifs des contractuels et vacataires ne sont pas actés sur le tableau des effectifs présenté en conseil municipal.

Mme le Maire répond que seuls les contractuels permanents peuvent l'être, pour les autres, cela est trop complexe car beaucoup de mobilité

Arrivé de M. ALLEGRINI à 18h55, présent pour le vote du rapport n°2

#### Vote à l'Unanimité,

**Par 29 voix pour:** Hélène GENTE, Antoine ALLEGRINI, Mireille BREMOND (+ procuration Virginie ARTERO), Eric BRUCHET (+ procuration Vincent DAVAL), Emmanuelle AZARD, Françoise CHEROUTE, Fernand LEGIER, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI (+ procuration Christian BRONDOLIN), Bruno LAQUAY (+ procuration Anthony MOTOT), M Claude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Mauricette AGIER, Régine LEMAITRE, Michel MARTIN, Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS (+ procuration Régis ARMENICO), Didier FERREINT, Paula EIDENWEIL (+ procuration JPierre CHABERT), Nadine POURCIN (+ procuration Philippe PIGNET).

### Rapport n°3: Création d'emplois saisonniers 2018

Aucun débat

Vote à l'Unanimité,

**Par 29 voix pour:** Hélène GENTE, Antoine ALLEGRINI, Mireille BREMOND (+ procuration Virginie ARTERO), Eric BRUCHET (+ procuration Vincent DAVAL), Emmanuelle AZARD, Françoise CHEROUTE, Fernand LEGIER, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI (+ procuration Christian BRONDOLIN), Bruno LAQUAY (+ procuration Anthony MOTOT), M Claude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Mauricette AGIER, Régine LEMAITRE, Michel MARTIN, Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS (+ procuration Régis ARMENICO), Didier FERREINT, Paula EIDENWEIL (+ procuration JPierre CHABERT), Nadine POURCIN (+ procuration Philippe PIGNET).

# Rapport n°4: Mise à disposition des locaux Pont de la Tour – Signature de la convention tripartite

Mme REILLE demande si la commune verse un loyer

Mme le Maire répond négativement et précise qu'il s'agit d'une mise à disposition

#### Vote à l'Unanimité,

Par 29 voix pour: Hélène GENTE, Antoine ALLEGRINI, Mireille BREMOND (+ procuration Virginie ARTERO), Eric BRUCHET (+ procuration Vincent DAVAL), Emmanuelle AZARD, Françoise CHEROUTE, Fernand LEGIER, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI (+ procuration Christian BRONDOLIN), Bruno LAQUAY (+ procuration Anthony MOTOT), M Claude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Mauricette AGIER, Régine LEMAITRE, Michel MARTIN, Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS (+ procuration Régis ARMENICO), Didier FERREINT, Paula EIDENWEIL (+ procuration JPierre CHABERT), Nadine POURCIN (+ procuration Philippe PIGNET).

Rapport n°5: Subvention exceptionnelle au Golf « Open de Provence »

M.MARTIN informe qu'un article retrace cet évènement dans la revue mensuelle « Golf Magazine » et annoncé également sur la chaîne Canal +

Mme le Maire ajoute que cette manifestation a un bon impact médiatique et est reconnu dans le milieu golfique. Ce tournoi se déroulera sur 4 jours, son budget total s'élève à 400.000 €.

M.ALLEGRINI relève que la commune se trouve ainsi associée à un tournoi national largement médiatisé

# Rapport n°6 : Convention de partenariat, via la plateforme Déclaloc, entre Provence Tourisme et la commune

Mme ANDREIS demande comment les personnes seront informées.

M. MARTINELLI répond que tous les moyens de communication de la commune seront déployés (OT, Mallemort INFO, site internet).

Mme le Maire précise que le but n'est pas de faire un contrôle de police.

Mme ANDREIS approuve ce nouveau dispositif. La taxe de séjour sera due, cela devrait apporter des recettes en plus à la commune.

Mme EIDENWEIL demande s'il y a un autre moyen de déclarer sa résidence autre que DECLALOC.

M. MARTINELLI répond que pour l'instant la déclaration cerfa papier est toujours possible mais ensuite tout passera par la télédéclaration

Mme REILLE demande si le futur locataire est au courant de ce nouveau système.

M. MARTINELLI explique que cette solution permettra l'identification de tous les meublés de courte durée (maximum 120 jours/an)

# Vote à l'Unanimité,

Par 29 voix pour: Hélène GENTE, Antoine ALLEGRINI, Mireille BREMOND (+ procuration Virginie ARTERO), Eric BRUCHET (+ procuration Vincent DAVAL), Emmanuelle AZARD, Françoise CHEROUTE, Fernand LEGIER, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI (+ procuration Christian BRONDOLIN), Bruno LAQUAY (+ procuration Anthony MOTOT), M Claude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Mauricette AGIER, Régine LEMAITRE, Michel MARTIN, Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS (+ procuration Régis ARMENICO), Didier FERREINT, Paula EIDENWEIL (+ procuration JPierre CHABERT), Nadine POURCIN (+ procuration Philippe PIGNET).

#### Rapport n°7: Remplacement d'un membre du conseil d'administration du CCAS

Aucun débat

#### Vote à l'Unanimité

Par 29 voix pour: Hélène GENTE, Antoine ALLEGRINI, Mireille BREMOND (+ procuration Virginie ARTERO), Eric BRUCHET (+ procuration Vincent DAVAL), Emmanuelle AZARD, Françoise CHEROUTE, Fernand LEGIER, Ghislaine GUY, Claude MARTINELLI (+ procuration Christian BRONDOLIN), Bruno LAQUAY (+ procuration Anthony MOTOT), M Claude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Mauricette AGIER, Régine LEMAITRE, Michel MARTIN, Dimitri FARRO, Jocelyne REILLE, Armelle ANDREIS (+ procuration Régis ARMENICO), Didier FERREINT, Paula EIDENWEIL (+ procuration JPierre CHABERT), Nadine POURCIN (+ procuration Philippe PIGNET).

#### Compte rendu de délégation – communication des décisions

Décision 2018-24.

Mme le Maire informe qu'une copie du règlement intérieur du cimetière de la commune se trouve dans le dossier. Il s'agit d'un document qui se notifie par arrêté du Maire.

M. ALLEGRINI remercie les membres de la commission du Patrimoine funéraire et précise qu'une copie dudit règlement sera envoyée à tous les concessionnaires.

Mme ANDREIS demande s'il est prévu de nommer un responsable du cimetière.

M. ALLEGRINI répond que non, le cimetière est entretenu par le service technique en fonction des demandes et des actions à mener.

#### Décision 2018-19

Mme POUZOL souligne le problème d'arrosage depuis que les travaux ont été réalisés. La coupure d'une canalisation ne permet plus l'arrosage.

# **Questions diverses:**

Mme EIDENWEIL aborde un article du dernier Mallemort INFO (p 21) où il est noté que l'ABS n'est pas systématiquement contre les façades en pierre. Elle regrette que cela n'ait pas été dit au dernier conseil. M. BRUCHET dément ces propos et rappelle que l'ABF préconise le crépi sur les façades mais étudiera au cas par cas la restauration des façades en pierres selon l'état du décroutage.

Mme le Maire répond que ce rapport avait été longuement expliqué lors du dernier conseil mais les interventions successives de chacun n'ont pas permises une bonne compréhension.

Mme EIDENWEIL n'est pas d'accord avec cela, elle maintient que rien dans ce sens n'a été dit ce jour-là.

Mme EIDENWEIL intervient pour M CHABERT et demande quel est l'apport et l'accord financier entre la Ste et le stage de foot.

M. ALLEGRINI répond qu'une convention tripartite est signée, l'une entre le club et la commune pour la mise à disposition des équipements sportifs et une autre convention entre le club et la Ste. La commune met à disposition les terrains de foot à l'association Olympique Mallemortais. Il n'y a pas d'apport financier en plus pour la commune.

M. FARRO sollicite la consultation de la convention.

M. ALLEGRINI l'invite à se rapprocher du président du club foot, et précise que la convention est en cours de finalisation.

M.FARRO demande quel est le montage légal pour utiliser une Ste sur un lieu public.

Mme le Maire précise qu'il s'agit d'un partenariat. La commune est restée très vigilante, mais est allée dans ce sens cat c'est un plus pour les jeunes de la commune.

Mme EIDENWEIL intervient pour M CHABERT et demande à M.BRUCHET où en est la numérotation des rues, cela aurait dû être finalisé en juillet dernier.

Mr BRUCHET rappelle que M. MOTOT suit ce dossier avec le service urbanisme et en partenariat avec la poste avec laquelle nous avons passé une convention, mais effectivement il y a du retard la commune s'adapte au rythme de la poste.

Mme le Maire précise que la poste s'est engagée avec de nombreuses communes. Le service urbanisme a recruté une stagiaire pour 4 mois en renfort sur ce dossier.

Mme EIDENWEIL demande s'il y aura une nouvelle réunion.

Mme le Maire confirme qu'une nouvelle réunion de la commission sera programmée dès que l'existant sera réglé. Tout devrait être terminé avant l'été 2018.

Mme EIDENWEIL intervient pour M CHABERT et demande des explications sur une partie de la voie de la Grand Rue où des travaux sont arrêtés sous prétexte que cela dépend du domaine privé, alors que M CHABERT maintient que le lieu est communal ou départemental. M. BRONDOLIN refuserait d'installer l'éclairage public car c'est du domaine privé.

Mme le Maire précise que tous les jours, elle règle des problèmes d'urbanisme et elle invite M. CHABERT à lui faire un courrier pour étudier cette situation.

Mme EIDENWEIL Paula demande si la rumeur de l'annulation du permis de construire du complexe sportif du CFA Emile PICO est confirmée.

Mme le Maire rappelle que ce dossier fait état de contentieux administratifs et juridiques.

Mme ANDREIS s'excuse de ne pas avoir été présente à la réunion de travail relative au projet de la maison des associations et demande des informations sur la façade.

Mme le Maire précise que les échanges lors de cette réunion étaient constructifs. Le projet a séduit les participants.

# Infos diverses:

Mme le Maire annonce que la prime d'été (180 euros) et d'hiver (523 euros) des agents sont réattribuées au personnel de la commune sous la forme RIFSSEP et CIA.

Mme le Maire rappelle l'historique de la suppression de ces primes suite au contrôle de la Cour des Comptes et à l'illégalité de la délibération initiale. La mise en place du CIA permet de pouvoir y revenir.

# **Evènements:**

20/21 avril 2018 : Tournoi de foot. L'avenue Charles de Gaulle sera en partie fermée à la circulation pour la sécurité des jeunes sportifs

29/04/18 Commémoration aux victimes de la déportation à 11h

8/05/18 Commémoration à 11h

27/04/18 Concert de clôture semaine Brésilienne

20/21/22 mai 2018 Foire du printemps

25/05/18 Journée Fitdays

26/27 mai 2018 Faites du Sport

26/05/18 Concert Chorale (25 ans)

21/22/23 juin Grande Fête (fête de la musique, fête foraine et MSDD).

Prochain CM le 13/06/18.

Fin de la séance à 20 H